

UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE : PRÉPARER LES JEUNES À ÊTRE DES CITOYENS



MICHEL VENNE
Directeur général
Institut du Nouveau Monde

Le mot « citoyen » fait de plus en plus souvent irruption dans le vocabulaire courant. Un parti politique en formation au Québec porte le nom d'Option citoyenne. Les grandes manifestations contre la mondialisation et les mouvements sociaux sont désormais qualifiés de « citoyennes » et de « citoyens », le mot étant ici utilisé comme adjectif.

Mais qu'est-ce qu'un citoyen ? Je me suis posé la question l'été dernier avant de m'adresser aux 600 jeunes Québécois réunis pour la deuxième édition de l'École d'été de l'Institut du Nouveau Monde, une école de citoyenneté pour les 15-30 ans. J'ai dit aux jeunes : « Un citoyen, c'est d'abord quelqu'un qui a le souci des autres. C'est quelqu'un qui est conscient d'appartenir à une communauté, à une nation, conscient du fait que l'on a besoin des autres pour régler les problèmes, relever les défis, qui nous sont communs et qui nous dépassent comme individus. Être un citoyen, c'est contribuer, participer, dire : "Je suis présent; je refuse de me défiler devant les défis que pose pour ma société l'évolution du monde." »

Être un citoyen c'est, comme l'a écrit Jean-Claude Guillebaud, retrouver, si on l'a perdu, le goût de l'avenir. Et le « goût de l'avenir », c'est vouloir gouverner celui-ci. C'est refuser qu'il soit laissé aux lois du hasard, abandonné à la fatalité ou, pire encore, à la domination des puissants, aux logiques mécaniques, au déterminisme technologique ou aux lois du marché.

L'action d'un citoyen est, en ce sens, forcément située dans le temps et dans un lieu. Avant d'être un citoyen du monde, il faut être citoyen quelque part.

Plusieurs événements récents indiquent la montée d'une nouvelle conscience civique. Certains citent les manifestations monstres contre la guerre d'Irak, la marche mondiale des femmes ou, l'hiver dernier, le formidable mouvement de grève étudiante. Mais, en parallèle, plusieurs observateurs ont constaté la montée du cynisme, une grande désillusion et un éloignement du public à l'égard de tout ce qui est politique. La chute de participation aux dernières élections fédérales et québécoises n'est qu'un des symptômes de la crise de citoyenneté qui affecte la plupart des démocraties occidentales. L'humeur changeante des électeurs, leur adhésion successive, selon les sondages, à un parti de droite puis à un parti de gauche, sans toujours faire les distinctions qui s'imposent, sont d'autres illustrations du même phénomène.

La distance prise par de nombreux citoyens découle peut-être d'une désaffection, bien entretenue il est vrai, au cours de la dernière année, par les révélations entendues lors de l'enquête du juge John Gomery sur le programme fédéral des commandites. D'autres invoquent les promesses rompues, les paroles vides, la langue de bois. On peut aussi expliquer les désillusions par l'un des effets de la mondialisation qui est de conférer aux entreprises transnationales des pouvoirs accrus qui semblent même supérieurs à ceux de nos élus se disant parfois impuissants à réguler le marché mondial depuis leur siège au Parlement.

Sauf que ces phénomènes sont marginaux : les malversations sont l'exception et non la règle et l'existence même de la Commission Gomery, pour prendre l'exemple du Canada, est la démonstration que nos institutions ont les moyens de se prémunir, de réagir, d'enquêter, de désigner les responsables, voire de les punir.

Être un citoyen c'est, [...] retrouver, si on l'a perdu, le goût de l'avenir. Et le « goût de l'avenir », c'est vouloir gouverner celui-ci. C'est refuser qu'il soit laissé aux lois du hasard, abandonné à la fatalité ou, pire encore, à la domination des puissants, aux logiques mécaniques, au déterminisme technologique ou aux lois du marché.

Notre démocratie est globalement saine, bien qu'elle soit perfectible. Quant à la mondialisation, elle n'a rien enlevé des pouvoirs astronomiques des États-nations de réguler les activités sur leur territoire. Et lorsque des décisions sont prises dans des instances internationales, elles le sont le plus souvent dans des organismes intergouvernementaux, qui réunissent des représentants de nos gouvernements qui conservent leur libre arbitre et leur capacité de refuser de signer un traité ou d'en promouvoir un autre. L'UNESCO vient d'adopter un traité sur la diversité des expressions culturelles à la suite d'une longue campagne menée entre autre par le Québec, le Canada et la France. Plusieurs pays, dont les États-Unis, refusent toujours d'appliquer le protocole de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre.



Mais l'une des raisons qui explique la désaffection de nos concitoyens envers les institutions réside dans le fait que la société a changé. Nous vivons dans une société pluraliste caractérisée par la diversité des modes de vie. Cette diversité découle de la capacité des individus à faire des choix. Ceux-ci refusent désormais de se faire dicter une conduite. La montée de l'individualisme est une caractéristique de la société contemporaine.

La montée de l'individualisme est une caractéristique de la société contemporaine.

UNEDÉMOCRATIEDE DÉLIBÉRATION

Nous vivons désormais dans une démocratie de délibération perpétuelle. Le bien commun n'est jamais défini pour de bon. Il est sans cesse remis en débat. La discussion ne se termine pas avec l'élection d'un gouvernement. Elle se poursuit dans divers forums. Aucune Église ne peut triompher définitivement. Les citoyens refusent que leurs représentants élus détiennent le monopole sur la définition du bien commun. Le débat prend la forme d'un rapport de force. Le rôle du citoyen s'en trouve élargi et sa responsabilité est beaucoup plus complexe qu'autrefois.

Ce contexte nous invite à déployer tous les efforts possibles pour former des citoyens compétents, qui ont conscience de leur responsabilité individuelle pour le bonheur collectif car ils prennent conscience de l'importance du bonheur des autres, de leurs voisins, de leurs collègues pour leur bonheur à eux.

La compétence, c'est non seulement la capacité à exercer un métier ou à produire un bien exportable, c'est aussi la capacité de participer à ces processus, à cette délibération perpétuelle, à ces

dialogues constants avec ses concitoyens dans le but de déterminer le bien commun et de faire triompher sa conception du bien par le dialogue, l'échange, la démocratie.

Le sociologue américain Francis Fukuyama a observé que les sociétés qui réussissent le mieux dans la mondialisation sont celles qui ont confiance en elles-mêmes. Et ce niveau de confiance de la société civile se mesure par la capacité de ses membres à former des groupements en dehors de la famille et à s'y intégrer. Cette socialité spontanée incite les gens à prendre des initiatives, tout en travaillant en coopération. Les sociétés qui ont confiance en elles-mêmes cultivent une vie associative forte, située entre l'individu et l'État.

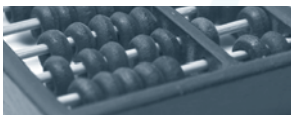
Tocqueville avait pour sa part noté, lors de son fameux voyage en Amérique, vers 1840, qu'il est possible dans une démocratie de combattre l'individualisme en incitant les citoyens à participer eux-mêmes à l'administration de leur communauté. «Du moment où l'on traite les affaires communes, chaque homme s'aperçoit qu'il n'est pas aussi indépendant de ses semblables qu'il se le figurait d'abord, et que pour obtenir leur appui, il faut souvent leur prêter son concours.»

Pour le dire autrement, la démocratie repose sur un processus permanent de négociation du contrat collectif. Ce contrat «constitutionnel» détermine les formes, les modalités, les lieux et les institutions qui permettent aux citoyens de se gouverner et de résoudre, du moins temporairement, les tensions qui traversent la vie démocratique.

La compétence, c'est non seulement la capacité à exercer un métier ou à produire un bien exportable, c'est aussi la capacité de participer à ces processus, à cette délibération perpétuelle, à ces dialogues constants avec ses concitoyens dans le but de déterminer le bien commun et de faire triompher sa conception du bien par le dialogue, l'échange, la démocratie.

Pour Maheu, la démocratie revêt historiquement trois formes principales, la première «est celle de la conquête de droits élémentaires», ceux-ci liés à la liberté d'association, d'expression et de croyance religieuse. Ensuite la démocratie s'institutionnalise en régime politique caractérisé par le mode électoral de délégation des pouvoirs des citoyens à une minorité de personnes les représentant. Finalement, elle revêt une troisième forme, engageant tous les citoyens dans «l'expression et la recherche pratique, active et concrète de l'égalité, de la justice, de l'émancipation collectives».

La démocratie, dans sa forme la plus évoluée, engage donc les citoyens dans un processus de construction d'une société juste, équitable et inclusive. Elle soutient l'exercice d'une citoyenneté active et dynamique. Elle protège la liberté des individus et encourage la participation sociale, politique et démocratique de tous les membres d'une nation. C'est un processus qui permet d'une part aux individus de contribuer au développement de la collectivité et par lequel, d'autre part, une nation contribue au développement et à l'épanouissement de chacun de ses membres. Ainsi, réciproquement, les individus contribuent à définir l'identité nationale et la nation permet aux individus d'acquérir une identité propre.



Jacquard exprime ainsi la notion de réciprocité entre les individus et toute nation démocratique, dans une société de droits :

« La loi permet à l'ensemble des individus de constituer une structure organisée qui, en tant que structure, dispose de pouvoirs que ne possède aucun de ses éléments. Simultanément deux causalités sont à l'œuvre :

- par les liens qu'ils créent entre eux, les individus créent une communauté plus complexe que chacun d'eux, donc riche de potentiels qu'aucun d'eux ne possède ;
- cette structure fait émerger en chaque individu la conscience d'être, le besoin de devenir, l'obligation d'orienter l'aventure collective.

Les individus font de la collectivité un peuple ; la collectivité fait de chaque individu une personne. C'est là, la meilleure démonstration de la capacité d'autoconstruction des structures intégrées.

La démocratie réalise cette autoconstruction par l'instauration de réseaux auxquels tous les individus sont conviés. »

ÉDUCER À LA CITOYENNETÉ

La participation politique et démocratique, c'est l'engagement libre et éclairé des citoyens, qui en toute équité et collégialement, contribuent à l'élaboration et à la formulation du contrat collectif. C'est pourquoi le développement des compétences civiques et l'éducation à la citoyenneté figurent parmi les responsabilités de toute nation démocratique envers les citoyens, qui ont conscience qu'on ne naît pas démocrate, mais qu'on devient démocrate...

Les compétences civiques, indispensables à tout citoyen ou citoyenne afin qu'il puisse exercer librement et équitablement les pouvoirs qui sont les siens, sont acquises et développées au sein d'une multitude d'institutions, par le biais de divers mécanismes de participation politique et démocratique. Ces compétences ne sont pas innées, mais elles sont le fruit des innombrables interactions des individus avec d'autres citoyennes et citoyens, avec l'État et ses institutions.

L'éducation à la citoyenneté recouvre certes l'apprentissage du fonctionnement des institutions, l'acquisition de connaissances sur les droits et libertés, mais elle doit également inciter à l'engagement civique. Pour cela, l'acquisition de connaissances théoriques ne suffit plus. Il faut s'exercer à la démocratie. Être confronté à la réalité.

Pour Henry Milner, les compétences civiques font appel « aux compétences et aux habiletés dont disposent les citoyens pour comprendre le monde politique », elles reposent également sur « la volonté et la capacité de s'impliquer dans le discours public et d'évaluer la performance de ceux qui occupent des postes politiques » (2004, p.13). Si d'une part, l'expérience individuelle de la participation citoyenne au sein des diverses institutions démocratiques contribue à « l'apprentissage » de la citoyenneté,

par ailleurs de plus en plus d'acteurs sociaux et politiques considèrent que l'éducation à la citoyenneté peut faire l'objet de programmes spécifiques et que l'élaboration de tels programmes figure parmi les responsabilités d'un État démocratique. Tant et si bien que l'année 2005 a été décrétée par le Conseil de l'Europe, *Année européenne de la citoyenneté par l'éducation*, et l'on trouve sur son site Internet [www.coe.int] les résultats d'une décennie de réflexion et de travaux sur cette question.

Au Québec, le Conseil supérieur de l'éducation (1998) mettait en lumière la responsabilité de l'État, et plus particulièrement du ministère de l'Éducation, concernant le développement des compétences civiques des jeunes citoyennes et citoyens, et il définissait ainsi les objectifs d'un programme d'éducation à la citoyenneté :

L'éducation à la citoyenneté doit répondre à un double mandat : celui d'harmoniser les rapports sociaux, de favoriser la cohésion sociale et celui de stimuler un rôle actif de citoyen et de citoyenne lucide et responsable dans une société démocratique.

[L'éducation à la citoyenneté] vise le développement d'une capacité de participation active et éclairée des citoyens à l'évolution et à la transformation de la société.

Les institutions scolaires ont donc une responsabilité à cet égard. L'éducation à la citoyenneté recouvre certes l'apprentissage du fonctionnement des institutions, l'acquisition de connaissances sur les droits et libertés, mais elle doit aussi inciter à l'engagement civique.

Pour cela, l'acquisition de connaissances théoriques ne suffit plus. Il faut s'exercer à la démocratie. Être confronté à la réalité.



► APPRENDRE EN LE FAISANT

Depuis quelques années, on assiste au Québec à l'émergence de plusieurs mouvements qui s'inscrivent résolument dans une perspective de développement démocratique et d'éducation à la citoyenneté, comme le Mouvement pour une Démocratie Nouvelle (MDN) qui œuvre pour la réforme du mode de scrutin; le Collectif Féminisme et Démocratie (CFD), qui a pour mission de promouvoir l'équité de la représentation des femmes en politique; le Mouvement Démocratie et Citoyenneté du Québec (MDCQ), créé dans la foulée des États généraux pour la réforme des institutions démocratiques tenus en 2003, et qui vise à soutenir la participation démocratique des citoyennes et des citoyens; l'Observatoire québécois de la Démocratie (OQD), qui a pour mission de promouvoir la participation directe des citoyennes et des citoyens et d'évaluer la qualité des modalités et mécanismes de participation démocratique au Québec.

L'un des antidotes à ce retrait de l'espace public est d'offrir à ces jeunes des expériences de citoyenneté qui leur paraissent emballantes, stimulantes, liant l'utile à l'agréable.

Parmi les plus récents groupes engagés dans le domaine du développement démocratique, l'Institut du Nouveau Monde (INM) fondé au printemps 2004, avec son École d'été, son *Annuaire du Québec*, ses Rendez-vous stratégiques, son site Internet [www.inm.qc.ca], peut s'enorgueillir déjà de plusieurs réalisations. C'est une organisation non partisane vouée au «renouvellement des idées et à l'animation de débats publics au Québec». La promotion de la justice sociale, des valeurs démocratiques, de l'ouverture et de l'innovation figurent

explicitement parmi les orientations de l'INM. Il s'agit d'une véritable école d'éducation à la citoyenneté et à la participation démocratique.

«L'avenir de la société québécoise dépend certes d'une économie de marché dynamique, d'un État fonctionnel, efficace et transparent, mais aussi d'une société civile forte, bien informée, rompue aux règles de la délibération, apte à participer aux décisions et à produire de l'innovation.» (*Raison d'être*, INM, [www.inm.qc.ca])

► ÊTRE UN CITOYEN, C'EST COOL!

L'ÉCOLE D'ÉTÉ DE L'INM

On dit souvent que les jeunes sont apathiques et désabusés par la chose publique. Cela est partiellement vrai mais largement faux. Vrai, en ce sens qu'une partie de la jeunesse vit repliée sur elle-même et place au centre de ses préoccupations, outre les études ou l'emploi, le divertissement ou le confort matériel plutôt que l'engagement social. L'un des antidotes à ce retrait de l'espace public est d'offrir à ces jeunes des expériences de citoyenneté qui leur paraissent emballantes, stimulantes, liant l'utile à l'agréable.

Faux parce qu'une bonne proportion des jeunes d'aujourd'hui s'intéressent aux choses de la vie publique, notamment à tout ce qui concerne la protection de l'environnement, le développement durable, l'équité entre les générations, la coopération internationale, la mondialisation. Ces jeunes ne font guère de bruit, sauf ponctuellement lors de manifestations anti-guerre ou altermondialistes. Ils sont pourtant nombreux. C'est peut-être que nous ne les écoutons pas assez. À leur fermer nos oreilles, on finira par les décourager de s'engager. Il est donc important de leur fournir des occasions de prendre la parole.

Voilà pourquoi l'une des premières activités d'envergure organisée par l'INM fut une école de citoyenneté pour les jeunes de 15-30 ans. Mais pas n'importe quelle école.

L'École d'été de l'INM, dont la première édition en 2004 s'intitulait «Université du Nouveau Monde», a eu lieu du 18 au 21 août 2005. L'événement est d'envergure nationale et est destiné aux jeunes de 15 à 30 ans. Il s'est présenté sous la forme d'une école de citoyenneté aux airs festifs, conjuguant des volets éducatifs, délibératifs, ludiques et artistiques, ayant pour objectif principal de favoriser la participation des jeunes citoyens québécois aux débats publics et leur engagement social et politique.

Pour rejoindre cette partie de la jeunesse qui n'est pas déjà engagée sur le plan social et politique, l'École d'été a créé une formule d'éducation à la citoyenneté attrayante. Nous avons ainsi invité un grand nombre de conférenciers prestigieux et des figures publiques dont les noms avaient un fort potentiel de résonance chez les jeunes, des adultes significatifs. Parmi ceux-là, Alain Stanké, Jacques Languirand, Gérald Larose, Gil Courtemanche, Steven Guibault, Dr Réjean Thomas, etc.

Pour rejoindre les jeunes attirés par la dimension plus strictement politique de la citoyenneté et aussi, de manière générale, pour combattre le cynisme d'une certaine frange de la jeunesse à l'égard du politique, l'École d'été a invité plusieurs chefs de file



de la société québécoise capables de relayer dans leurs cercles les préoccupations de la jeunesse québécoise. La présence d'hommes et de femmes politiques, d'entrepreneurs et de chefs syndicaux renforça chez les participants le sentiment de participer à une tribune privilégiée, où ils seront écoutés et auront éventuellement cet impact sur la société qui leur donnera envie de s'engager davantage.

Parmi ces invités, soulignons la présence de 32 hommes et femmes politiques de tous les paliers de gouvernement, dont: le ministre provincial Benoît Pelletier, les députés fédéraux Jack Layton, Eleni Bakopanos, Réal Ménard et Pierre Paquette, les députés provinciaux Pauline Marois, Elsie Lefebvre, Jonathan Valois et Yolande James, les sénateurs Lucie Pépin et Pierre-Claude Nolin, et au palier municipal, Pierre Bourque et Richard Bergeron.

Soulignons aussi la tenue d'une activité de consultation sur la stratégie d'action jeunesse 2005-2008 du gouvernement du Québec au cours de laquelle les participants de l'École d'été ont donné leur point de vue sur la stratégie gouvernementale, et d'un grand débat sur la réforme du mode de scrutin.

Pour rejoindre ceux qui expriment leur citoyenneté par les arts, l'École d'été a proposé un certain nombre d'activités ludiques en journée – du théâtre d'intervention, du théâtre invisible, un *quiz* politique, des ateliers de création et de développement de la créativité, etc. Par le biais de ces activités, certains jeunes non engagés se sont reconnus dans la programmation de l'École d'été et ont été de ce fait attirés vers des sujets traitant de la chose publique et des approches scientifiques rigoureuses.

Pour ceux qui souhaitent réaliser des projets concrets dans le cadre d'un tel événement, l'École d'été a proposé le Projet médias, qui a permis à une quarantaine de participants de s'initier par la pratique à un métier lié au journalisme dans une perspective citoyenne. Encadrés par des professionnels, les participants ont pu choisir entre créer un journal quotidien (quatre éditions sont parues), créer un radio-documentaire et un vidéo-documentaire.

Les apprentissages réalisés dans le cadre de l'École d'été comportent l'acquisition de connaissances sur les questions citoyennes et l'acquisition de compétences civiques.

INFORMER, DÉBATTRE, PROPOSER

La démarche éducative de l'École d'été repose sur trois termes: **informer – débattre – proposer**. L'École d'été:

- informe par le biais de conférences et d'une documentation claire et étoffée;
- elle favorise le débat en laissant un espace de discussion à la fin des conférences et en plaçant le travail d'équipe au cœur de sa programmation;
- elle incite à proposer en étant traversée par un exercice démocratique – le projet citoyen – dont l'objectif est de formuler des solutions sous la forme de projets concrets aux problèmes identifiés par les participants.

Lors d'une assemblée en plénière à la toute fin de l'École d'été, les participants présentent leurs projets et réalisent le bien-fondé d'une démarche qui implique une information de qualité, des débats ouverts et des propositions concrètes et réalistes. Ils repartent à la maison convaincus de leur capacité de prendre part aux débats publics en suivant cette formule simple.

Comme l'École d'été est l'occasion pour beaucoup de participants de se découvrir une «vocation» citoyenne, la programmation de l'édition 2005 a proposé le Carrefour de l'engagement *Prends ta place!* en partenariat avec le Forum jeunesse de l'Île de Montréal. Plus de 50 organismes nationaux de toutes tendances étaient présents pour informer les participants de leur mission et tendre la perche de l'engagement concret au sein de la communauté. Les apprentissages réalisés dans le cadre de l'École d'été comportent l'acquisition de connaissances sur les questions citoyennes et sur les compétences civiques.

La démarche éducative de l'École d'été repose sur trois termes: informer – débattre – proposer.

LA DOCUMENTATION

L'École d'été a mis à la disposition des participants différents types de documentation afin de favoriser la participation lors des activités et pour souligner l'importance d'une information de qualité dans l'exercice de la citoyenneté. Sur le site Internet de l'INM, on pouvait consulter, plusieurs semaines avant le début des activités: un centre de documentation comprenant une vingtaine de textes, une webographie et une bibliographie commentées de centaines d'entrées ainsi qu'un lexique de plus de 200 mots.



À leur arrivée à l'École d'été, les participants se sont vus remettre *L'Annuaire du Québec* – ouvrage thématique abordant sous forme d'articles les aspects sociaux, culturels, économiques et politiques du Québec actuel – l'ouvrage *La démocratie: ses fondements, son histoire et ses pratiques* et le *Cahier du participant*, qui contenait des textes et des références destinés à l'approfondissement des sujets abordés lors des conférences et des différents projets de l'École d'été. Les participants ont aussi reçu un exemplaire du journal *Le Devoir* et du *Quotidien de l'École d'été*, composé d'articles de fond et de reportages rédigés par des participants.

LES ACTIVITÉS

Les activités de l'École d'été étaient agencées de manière à transformer les connaissances en compétences, d'augmenter le «savoir» par un «savoir-faire». Les compétences que l'École d'été a développées chez ses participants sont celles relatives au débat et à l'exercice de la citoyenneté, soit, entre autres, les capacités oratoires, l'analyse du discours et l'esprit critique.

En plus des conférences, les participants ont eu accès à une quinzaine de tables rondes lors desquelles ils étaient invités à intervenir dans les débats opposant des experts sur des questions précises et ainsi prendre la parole en public sur des thèmes citoyens.

LES ATELIERS

Les ateliers, véritables boîtes à outils destinées à des groupes restreints de 15 à 20 participants, ont été l'occasion d'acquérir des compétences plus précises sur des aspects pointus de l'engagement citoyen. «Faire un film avec trois sous», «S'engager à l'international», «Comment remplir une demande de financement», «Comment devenir député», sont autant d'exemples de la diversité et du caractère concret des 22 ateliers offerts.

LA PARTICIPATION

La participation à l'École d'été a été des plus variées et représentatives. Sur les 612 jeunes inscrits à l'École d'été:

- 54 % d'entre eux étaient des femmes, 46 % étaient des hommes;
- 43 % provenaient de Montréal et 57 % des autres régions du Québec;
- 47 % étaient aux études, 27 % sur le marché du travail, 22 % se partageaient entre les deux occupations;
- 10 % étaient âgés entre 14 et 17 ans, 21 % entre 18 et 20 ans, 27 % entre 21 et 24 ans et 39 % entre 25 et 30 ans;
- 15 % sont nés, ou leurs parents, à l'étranger.

Grâce à des partenariats avec des organismes, des entreprises et des associations de travailleurs, les participants représentaient tous les milieux sociaux et les communautés ethniques du Québec.

Les activités de l'École d'été étaient agencées de manière à transformer les connaissances en compétences, d'augmenter le «savoir» par un «savoir-faire».

L'INM AU CÉGEP

Non seulement plusieurs cégépiens participent à l'École d'été de l'INM (la date de l'activité est choisie en fonction de la rentrée collégiale), mais les activités de l'École ont des prolongements dans certains collèges.

- Des enseignants utilisent les textes de *L'Annuaire du Québec* comme textes de référence pour des travaux de recherche ou comme initiation à la lecture d'articles quasi-scientifiques, de tableaux et graphiques, de lexiques et de bibliographies.
- Des élèves ont reproduit dans leur collège une École d'été en miniature, à l'occasion de la Semaine des sciences humaines, proposant à leurs collègues des conférences et un projet citoyen au cours duquel ils ont formulé des propositions sur la société dans laquelle ils veulent vivre demain.
- Une professeure de philosophie a employé les 50 propositions pour le Québec de demain, adoptées lors de l'École d'été 2004, comme corpus à analyser en fonction des principes philosophiques à inculquer aux élèves.
- Des collègues ont parrainé certains de leurs élèves (en défrayant le coût de leur inscription, leur transport et leur hébergement), mais à condition qu'à leur retour, ceux-ci acceptent de faire un compte-rendu, devant leurs collègues du collège, en début d'année scolaire, du fruit de leur participation à l'École d'été.

Les enseignants peuvent tirer un enseignement de la réussite de cette activité dont la popularité ne se dément pas et appliquer les principes adoptés par l'INM: une démarche d'information, de débat et de proposition, dans laquelle le jeune est responsable de son cheminement; des outils d'information adaptés et nombreux; la



création d'une atmosphère à la fois rigoureuse mais festive (être un citoyen n'est pas harassant, et peut même être plaisant, notamment pour les rencontres qu'on fait); la présence de modèles adultes significatifs; la valorisation des résultats (notamment par leur diffusion dans l'espace public).

L'INM souhaiterait développer des partenariats pour adapter ses outils aux besoins d'enseignants, notamment ceux du niveau collégial. Il le fera sitôt qu'il en aura les moyens. Entre-temps, le matériel utilisé lors de l'École d'été, y compris des conférences audio-vidéo, est disponible sur le site Internet de l'Institut. ●

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CONSEIL DE L'EUROPE, Questions en ligne [www.coe.int].

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *Éduquer à la citoyenneté*, Gouvernement du Québec, 1998.

FUKUYAMA, F., *La confiance et la puissance. Vertus sociales et prospérité économique*, Paris, Plon, 1997.

GUILLEBAUD, J.-C., *Le goût de l'avenir*, Paris, Seuil, 2003.

INSTITUT DU NOUVEAU MONDE, En ligne [www.inm.qc.ca].

JACQUARD, A., *Petite philosophie à l'usage des non-philosophes*, Québec-Livres, 1997.

MAHEU, «Nouveaux mouvements sociaux, mouvement syndical et démocratie», dans *Les pratiques sociales au Québec*, vol. 4, n° 1, 1991.

MILNER, H., *La compétence civique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004.

TOCQUEVILLE, C. A. de, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Garnier-Flammarion, 1981, tome 2.

TREMBLAY, M., «De l'exclusion à la participation démocratique des "personnes présentant une déficience intellectuelle"» dans J.-P. Gagnier et R. Lachapelle, (éds), *Les pratiques émergentes en déficience intellectuelle. Participation plurielle et nouveaux rapports*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2002.

L'auteur aimerait remercier Mireille Tremblay, présidente de l'Observatoire québécois de la démocratie, et Alexandre Meunier, chargé de projet d'École d'été à l'Institut du Nouveau Monde, pour leur contribution à cet article.

Journaliste, Michel VENNE est cofondateur et directeur général de l'Institut du Nouveau Monde et directeur de *L'Annuaire du Québec*, publié aux Éditions Fides. Il tient une chronique dans *Le Devoir*, de Montréal, où il a occupé successivement les fonctions de correspondant parlementaire à l'Assemblée nationale, éditorialiste et directeur de l'information. Son travail, notamment ses nombreuses publications, a été reconnu par l'attribution du prix Judith-Jasmin (mention presse écrite) en 1993 et de la Bourse Michener en 1997. Monsieur Venne s'est intéressé aux diverses dimensions de la gouvernance notamment l'impact des nouvelles technologies de l'information, les relations avec les nations autochtones, les liens entre le Québec et les minorités francophones du Canada, l'influence du droit sur la politique, la place et le rôle des nations dans la mondialisation, le développement local et le fonctionnement des institutions démocratiques.

mvenne@cam.org



Lieu de rencontres et d'échanges sur la recherche collégiale, l'ARC travaille au développement de la recherche collégiale, entre autres par la **prise de positions** sur les questions relatives à ce dossier, la **tenu d'activités ou de colloques**, la **mise sur pied de mesures de soutien à la recherche**, l'**attribution de prix** et, plus récemment, la **réalisation de métarecherches**.

ARC

Association pour la recherche au collégial

Association pour la recherche au collégial
255, rue Ontario Est, local A7.67, Montréal (Québec) H2X 1X6
Téléphone : (514) 843-8491 Télécopieur : (514) 982-3448
Courriel : arc@cvm.qc.ca Site Internet : www.cvm.qc.ca/arc

